

Inalve se prépare pour le grand large

RECENTRAGE. Reprise il y a tout juste un an, la biotech niçoise spécialiste de la production de microalgues veut consolider ses acquis avant de partir à l'assaut de nouveaux marchés.



Véronique Raoul a repris Inalve en février 2022. Sur le volet financier, elle a déjà à son actif une levée de fonds en clôture, et un nouveau tour de table est dans les tuyaux.

Un or vert produit hors de son milieu naturel, sur la plaine du Var, et aux applications multiples, mais pour l'heure, c'est uniquement sur l'une d'elle que Véronique Raoul veut se concentrer. Quand elle a repris Inalve en février 2022, la présidente de la biotech s'est attelée avec son

équipe à "revoir la stratégie" de l'entreprise créée il y a sept ans à Villefranche-sur-Mer. Oui à la production de microalgues, mais sus à l'extraction de protéines, lipides et autres sucres pour l'alimentation du bétail, dans le but d'exceller dans son cœur de métier : "notre objectif, c'est d'être leaders sur la production de

microalgues, en alliant forte productivité et qualité premium, et de laisser aux experts l'extraction, car aujourd'hui nous n'avons pas les volumes suffisants pour vendre à des géants du feed". En revanche, Inalve (*In Algae Veritas*) se sent à l'aise sur sa cible première, l'aquaculture, en particulier les écloseries, grandes consommatrices

de microalgues pour nourrir les larves de crevettes et de poissons.

Objectif démonstrateur

Le système niçois est moins énergivore et, surtout, nécessite "80% moins d'eau" que les technologies existantes. Autant de liquide qui ne se retrouve pas dans la récolte, "une pâte très concentrée, vivante", fournissant un apport nutritif de premier ordre, et une forte valeur ajoutée pour le secteur de l'écloserie : "on augmente très fortement la productivité des élevages, et les prix de vente sont plus intéressants que ceux des protéines", souligne Véronique Raoul. De quoi -déjà- attirer quelques éleveurs français, "mais nous sommes plutôt en discussion pour vendre en Europe cette année". Et bien au-delà, dans des deux royaumes de la crevette que sont l'Asie du Sud-Est et l'Equa-

teur. Mais avant de voir si loin, Véronique Raoul veut optimiser, encore, ses systèmes de production. "L'objectif, c'est d'avoir le bon équilibre entre le coût de revient, le niveau de productivité et l'impact environnemental". Cette année, il faudra donc étoffer l'équipe (8 salariés), soit 6 recrutements prévus pour un total de 35 personnes à trois ans. En projet, une nouvelle extension de la surface de production pour franchir la dernière étape du scale up, un démonstrateur industriel. 5.000m² visés fin 2024 pour une production de 10 tonnes (contre une tonne sur 1.000m² actuellement), "un volume atteint grâce à des améliorations en continu de la technologie et donc de la productivité", qui permettra à terme de retourner sur le marché prometteur du feed.

LIZZA PAILLIER

NOURRIR LA PLANÈTE TOUT EN LA PROTÉGEANT

Inalve veut imposer ses microalgues pour nourrir les animaux d'élevage, dans une logique de préservation de l'environnement.

Depuis les années 50, différentes techniques de culture de microalgues ont été développées. Les raceways d'abord, les photo bioréacteurs bien plus tard, grands consommateurs d'eau et d'énergie pour peu de matière utile récupérée, ou encore la fermentation, peu usitée à des fins alimentaires, explique Véronique Raoul. Avec sa techno dûment brevetée de biofilm sur cylindre rotatif, Inalve réduit fortement ses besoins en eau et en énergie, et n'utilise pas de terres arables. Pas d'exploitation de la mer ni de la terre, cela pourrait aussi changer la face du feed, l'industrie de l'alimentation du bétail, qui utilise des farines contribuant massivement à la déforestation et à la surpêche. Avant de s'attaquer à ce marché, Inalve devra produire en volumes suffisants, et surtout convaincre les géants du secteur du bien-fondé de la démarche. La Niçoise est en revanche seule décisionnaire quant à sa propre façon de procéder. Aussi, une fois conquis les marchés asiatique et équatorien de la crevette, des sites de production seront installés sur place, au plus près des élevages. "Notre système est économe en eau et en énergie, ce serait dommage de polluer en expédiant nos microalgues par avion".

Le 26 janvier, l'autre fête des mers

ÉVÉNEMENTS. Aux plans national et local, deux manifestations ont été organisées sur les enjeux environnementaux et économiques liés au secteur maritime.

● Hasard ou coïncidence, à Paris comme à Sophia, la mer était au cœur de l'attention le 26 janvier dernier. A la capitale, le secrétaire d'Etat Hervé Berville lançait officiellement les Jéudis de l'Innovation maritime, qui ont vocation à "réunir acteurs privés et pouvoirs publics autour des grands défis du secteur, co-construire une stratégie et favoriser les synergies au sein de l'écosystème maritime". Pour cette première, près de 400 représentants de la filière -armateurs, équipementiers, chantiers ou startups- étaient au rendez-vous,

rassemblés sur la thématique de l'accélération de la décarbonation du transport maritime. Le défi, à la fois environnemental, technologique et économique, nécessite une évidente "transformation" et par conséquent des innovations. Le ministre a justement profité de ce premier "Jeudi" pour lancer le fonds Impact Océan Capital, issu du plan France Mer 2030, qui sera doté à terme de 70M€ dont 23M€ des opérateurs de l'Etat, destiné à investir dans la protection des océans, le développement durable des ressources halieutiques et la

décarbonation. A côté de ce grand raout parisien, les territoires, comme on dit là-haut, ne sont pas en reste sur le volet événementiel.

REA à la barre

Sophia était même en avance, avec un workshop matinal au Business Pôle sobrement intitulé "Plongée dans les enjeux de la mer" piloté par le capitaine Recherche & Avenir. Inscrites sur le plan de route, trois tables rondes axées respectivement environnement, économie et géopolitique, avec chacune un trio de spécialistes venu éclairer le public, aussi présent dans la salle qu'en ligne. Pour parler des "enjeux économiques de l'or bleu", REA avait missionné Laurent Londeix, sous sa casquette de membre du bureau de l'association, pour animer les échanges. En tribune, Véronique Raoul, présidente d'Inalve (voir ci-dessus), venue présenter les différents champs d'application des microalgues -biocarburants, bioremédiation,



pharmaceutique, cosmétique et bien sûr alimentation. A ses côtés, Nathalie Hilmi, responsable économie environnementale au Centre scientifique de Monaco, a dressé un panorama des secteurs économiques tirant profit des mers et océans, tourisme, transport maritime, énergie bien sûr, d'une manière ou d'une autre affectés par le changement climatique. Mathieu Favré, ingénieur

spécialiste de l'éolien en mer à l'ADEME, a livré un état des lieux de la filière énergie marine en France -dominée par l'éolien- et de son impact économique, près de 7.000 emplois pour 2,5Mds€ de CA et d'investissements en 2021. Très à la traîne par rapport à ses voisins, mais le vieillissement des installations existantes (centrales à gaz, charbon, nucléaire) constitue un enjeu. LP